

LÉVY-MARÉCHAL

A LYON

Epoque biblique

Notre historien sur la fabrication de l'étoffe de soie par Moïse

L'Asie est le premier contrée dans laquelle a été connue l'élevage de la soie. La culture de verser et l'éducation du vers à soie a commencé dès l'antiquité la plus reculée, dans les vastes régions qui recouvrent, environ 3 siècles avant J.C. le nom de royaume de Sien, la Chine. Il est parlé de la soie dans le Chou-king (1) et dans les lois de Moïse (2) 1000 ans avant l'ère chrétienne.



Un passage d'Ézéchiel (3) sur la parure des femmes, rapporté de mot à mot, employé par la Genèse et d'autres livres de Moïse, pour désigner de riches vêtements, constatent l'usage de l'étoffe de soie dans l'Égypte et la Palestine, plus de 19 siècles avant J.C.

Les habits précieux mentionnés par Hérodote, et, après lui, par Xénophon, n'étaient autre que des habits de soie. (4)

Chez les anciens peuples de l'Asie, la soie formait une des branches la plus considérable de leur commerce. Les Syriens et les autres trafiquants des bords de la Méditerranée, les recherchaient d'abord sur les marchés de ce peuple des contrées au delà du Tigre jusqu'à la Bactriane, et, plus tard, dans le royaume de l'Égypte et dans celui des Persans. — Les Juifs, de la Méditerranée de l'Asyrie étaient les intermédiaires de ce commerce. (5) Les Phéniciens

(1) Ch. XI, § 8.

(2) Lois de Moïse, livre V § 168. liv. XII § 64.

(3) Ch. XVI, vers 10 et 13.

(4) Procop. - de l'Asie -

(5) De Guignes, Mém. de l'Asie. des inscriptions, t. 1, p. 263.

recevaient de soie à travers la Syrie et ils la transportaient
en tifun dans les régions occidentales qu'ils fréquentaient.
(Ezéchiel, ch. 47 & 48.) Fin de l'époque Biblique.

Époque Grecque. Les Grecs d'Europe et de l'Asie-Mineure se sont,
plus tard, adonnés à ce genre de commerce. Ils
désignèrent d'abord la soie sous le nom générique de
Bombyx, bombilicis, bombylia; mais depuis
ils employèrent le nom de Ser-sericem de dénomination
qu'ils apprirent des commerçants chinois dans les
marchés de la Caprobane et de la presque île de
Malacca. Ser, sar, sirghe était le nom que
donnaient à la soie les peuples de l'Orient. Il en fut
de même chez les Occidentaux dans le temps qui
suivirent. Ce nom a traversé les siècles jusqu'à nous
sans presque rien perdre de son caractère original.
Le pays des Seres ou de la Serique n'existe plus.
Les anciens désignèrent ainsi les pays où la soie était
cultivée et même ceux où l'on y faisait le commerce de
la soie.

(Époque Romaine.) Les marchands de la Grèce et les Chyrentains de l'Italie,
ont répandu les étoffes de soie dans les entrepôts de
l'Empire Romain.

Les étoffes les plus estimées étaient celles des manufactures
de Beryte et de Cyr. (Du temps des Antonins.)

La fabrication des étoffes de soie avait près un grand

Développement aux 11^e et 11^e siècles de notre ère. On mêle
 déjà ces fils précieuses ~~aux~~ au coton et au lin.

Les étoffes qu'on confectioⁿait à cette époque étoient
 appelées *Subsericeum* quand la chaîne soie étoit brisée
 lin ou coton, *Transsericeum* quand étoit la chaîne
holosericeum chaîne et trame soie.



Il faut bien se garder de confondre ces tissus avec
 ceux de l'île de ~~Cos~~ Cos, dont parlent les auteurs de
 l'antiquité et notamment Pline l'ancien. Ces derniers,
 fabriqués avec une espèce de soie récoltée dans cette île,
 étoient bien inférieure sous le rapport de l'éclat, de la
 beauté, et surtout du prix, aux étoffes de soie de l'orient.
 L'usage de ces produits de l'île de Cos, légers et presque
 diaphanes signale la décadence et la corruption des mœurs
 des Romains.

Introduction
 en
 Europe.

Le commerce de soie commença au VI^e siècle de notre
 ère dans la province qui s'appelait *Armenie*. Des
 œufs de vers à soie furent abrités par la pour
 deux ruines dont la prudence avait réus^ssi à braver la
 vigilance des Antiquaires. Ces religieux apprirent aux Romains
 de l'Orient à élever ces insectes et à employer le fil qu'on en tire.
 De Constantinople cette industrie passa en Grèce et dans ses
 îles. Des manufactures étoient à Chébas, à Corinthe et même à
 Athènes, travaillèrent sans repos pour le bien de l'Empereur,
 possesseurs exclusifs des produits de cette précieuse industrie
 pendant plusieurs siècles.

Les Siciliens sont regardés comme le premier Italien qui
 sut tisser la soie en 1147 sous Roger II après son expédition
 contre la Grèce et la prise de Corinthe, Chébas et Athènes.

Des prisonniers Grecs furent dit-on employés à Palerme à tisser des étoffes de soie. Mais Palerme se plaint à constater que, en 1168, les manufactures de cette capitale avaient atteint un degré de perfection. ^{Almeria} ~~Almeria~~ ne partagea pas cette opinion en 1184 lors du pillage d'Almeria et de Lisbonne par les villes déjà célèbres par les fabriques établies par les Arabes, il est question de riches étoffes de soie couvertes de broderies d'or et d'argent. C'étaient les Arabes qui ont appris le tissage de la soie aux Grecs. — Dans le traité conclu, en 1204, entre les Siciliens et les Florentins, on y a fait mention des consuls de la corporation qui exercent l'industrie de la soie; *Arte della seta*. Les statuts connus de cette corporation datent de 1225; ils ne furent probablement pas les premiers. L'intervention de son conseil dans un traité de paix constate une influence politique qui ne pouvait être que le signe de sa puissance et de la prospérité de la corporation.

En 1340 la culture de vers à soie venue des Florentins était en plein rapport dans les terres de Gênes et de la Val d'Aoste. Les statuts de Florence de 1423 prescrivaient à tout citoyen propriétaire de planter annuellement six vers à soie sur un pied de cet arbre. Florence tirait sa soie en fil de Portugal, de l'Espagne du royaume de Naples, de la Sicile, de l'île de Sicile et de l'Orient. Le plus haut degré de la prospérité industrielle de Florence doit être fixé au XV^e siècle après la découverte de Gius. Caponi, en 1422 de la laine de filer le soie et l'argent qu'on employait à la confection des brocades. Dès ce moment les Florentins espèrent d'être tributaires de Cologne et de l'île de Chypre. — Une note rédigée en 1476 par un marchand Florentin, nous a transmis le nom et le prix des types de soie. Ils sortaient dit l'historien Dei, de 872 ateliers qui travaillaient pour Lyon, la Provence, l'Espagne, le Levant et l'Italie. (3.)

Époque Lyonnaise

Les Sucquois revendiquent pour leur ville le mérite d'avoir été les premiers à fabriquer les étoffes de soie. Leur protection vient par leurs fondements, reculé l'opinion commerciale des Florentins; Il est constant que vers en 1315 lors de la prise de Sicques par les Gibelins, que les ouvriers de cette ville portèrent l'industrie de la soie dans plusieurs cités d'Italie, en Allemagne en France, dans les pays-bas et même dans la grande Bretagne; on désignait ces travailleurs sous le nom de Compagnies Sucquoises. Leur arrivée en France date de la première année qui suivit leur expulsion. Ils s'établirent d'abord dans le midi et particulièrement à Montpellier ou les marchands Gênois affluèrent de toutes parts (2). De là, ils passèrent à Lyon. Le bureau latin du siège Pontifical à Avignon contribua à favoriser leurs rapports commerciaux avec notre ville. Clément V protégeait les Sucquois, il avait placé sur leurs bannières, en 1306 un millier de fleurs d'or. Jean XXII menaçait des foudres de l'église, quoiqu'il arrêta les bénéfices Gênois qui accouraient aux foires de commerce.

Lyon comptait en 1460, 33 maisons de commerce Florentines, dont 16 étaient tenues par des agents de Médicis. Les Médicis y avaient aussi des ateliers pour les étoffes de laine et de soie; c'est un rapport que les Florentins leur adressèrent après la chute de cette famille. Les Gênois et les Sucquois et les Gênois y avaient également

bon nombre

(2.) Journal des Savants année 1838, cahier d'octobre.

Bon nombre d'établissements. Les filateurs y
faisaient la boutique. Plusieurs de ces marchands
figurent dans les factes de l'échevinage lyonnais et
dans les annales de la littérature, ces derniers
plus belles traductions de Lucrèce et de Cécile sont
l'œuvre de deux négociants florentins, établis au XVI.
siècle à Lyon.

Les marchandises de la péninsule arrivent
par le Pont de Beauvoisin à Lyon, d'où elles se
répandent dans le reste du Royaume. Dès l'an
1301 au 6 du même mois 1302, on perçoit à cette
frontière le droit sur 4 mille 200 ballots appartenant
au commerce d'Italie.

XII Les premières manufactures de soie établies à Lyon,
datent de la fin du XV siècle. Cette industrie
y était exercée par des étrangers. En 1466, Louis XI
voulut quelle le fût par les nationaux. Les conseils
firent des représentances, alléguant l'insupportable
concurrence étrangère; mais
l'expérience vint bientôt démontrer en faveur des
des privilèges accordés par le Roi, en 1467, constatant
l'établissement à Lyon de fabriques de draps d'or et de
de soie. à la même époque l'art de l'imprimerie
se fit par cette ville. (1).

C'est seulement au milieu du XVII siècle que les
fabriques de Lyon se sont élevées supérieures à celles des
italiens et florentins.

La fabrication du tifier de soie et spécialement du faconné

(1) Perraud, documents, année 1466.

à pour ainsi dire chargé de matière, depuis que le commerce français s'en est occupé. Les manufactures telle quelle existe de nos jours, doit donc être regardée comme une véritable invention.

A ce moyen âge, on travaillait sur un fond uni; les broderies d'or et d'argent, plus ou moins riches et chargées de perles et de pierres précieuses faisaient tout le mérite de ces sortes de étoffes de l'Orient et de l'Italie. Le faux goût des Antiquaires imités par les Stoliens, remarquable par sa subtilité et la beauté de sa broderie, n'offrait jamais des exemples de goût et de variété de dessin qui constituent aujourd'hui le mérite de nos étoffes.

Les brocarts de Lyon non moins recherchés que ceux des Stoliens bien réservés, ne purent se satisfaire de l'exclusivité du génie Français. Les perfectionnements commencent au XVII^e siècle. Les perfectionnements des velours lègers et la fabrication de ces mêmes étoffes à renvoyer sont également des conquêtes de l'industrie Lyonnaise du XVIII^e siècle.

Les événements de 1664, l'émigration des religieux frappés par la révocation de l'édit de Nantes, la guerre de 1692 et les malheurs de 1793 rappellent des époques funestes.

Fin des notes historiques.

Améliorations proposées.

- 1^{re} Education des ouvriers — Le bapême des droits d'octroi et de douane, le reboisement des collines des alentours —
- 2^e La répression du piégeage d'ours et la brigandisation légale de la société de gendarmerie pour la répression.
- 3^e Au sujet d'articles relatifs à réduire les 500 établissements de commerce à 200.



? ?
? ?

Concentrer le des d'age, l'edification et la culture.

avoir qu'un epau general pour les soies,

Preprier le val des desiers.

Supprimer les bruy creche par des reglemente par

billets a epaquer fixes.

Exister rejette l'evation des prix des bruy.

Succession de l'ecole de desier.

Les propositions des bruy preceder de culture de nurier.



[Faint, mostly illegible handwritten text covering the lower half of the page, possibly bleed-through from the reverse side.]

LIBRARY
V. T. LON
1770 MAR 18 1871